

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 30 octobre 2024

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 003-240300657-20241030-20241030_004-DE

L'an deux mil vingt-quatre, le trente octobre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Chambérat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 22 octobre 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 22

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C, CHEMINET JL., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., DESAGES H., NOWAK P., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J., LECLERC C. (pouvoir à JE CHABROL), CHARRET T., COFFIN D. (pouvoir à N. VERMEZ), ROUYAT H. (pouvoir à P. NOWAK), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY),

Aides aux entreprises

Le Président indique qu'il a reçu une demande d'aide à l'entreprise émanant de Monsieur PINON, boulanger à La Chapelaude. Ce dernier souhaite procéder à l'acquisition d'un nouveau four et sollicite l'aide financière de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel.

Son dossier a été instruit par les services de la Chambre des Métiers de l'Allier et une demande de subvention régionale a été faite.

Le Conseil Communautaire, après avoir connaissance des éléments du dossier, décide :

- ✓ d'accorder une aide de 5 000 € à Monsieur PINON correspondant à 10 % des travaux prévus (aide plafonnée à 5 000 €) sous réserve que l'aide de 10 000 € sollicitée auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes soit également attribuée,
- ✓ de donner tous pouvoirs au Président pour la mise en place de cette décision.

Pour copie conforme,
Huriel, le 6 novembre 2024
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

